

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29/01/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE	:	Centre des métiers de la mer de Polynésie française (CMMPF)						
2	LIBELLE DU POSTE	:	Censeur des Etudes (Chargé d'ingénierie de formation professionnelle)						
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE	:	6						
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE	:	A						
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE	:	A						
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE	:	FTE						
6	IMPUTATION BUDGETAIRE	:							
	S/CHAP.	:	641	S/CHAP. VENT.	:	641 11	CODE POSTE	:	101 119
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	:	Motu-Uta – Papeete – TAHITI						
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots)	:	Le censeur et responsable des études est chargé d'assurer et d'optimiser le fonctionnement pédagogique de l'établissement. Il est chargé du suivi des stagiaires. Il veille à l'application stricte des programmes et horaires d'enseignement. Il est coordonnateur des bureaux d'études et de formation de l'établissement, chargé de suivre les référentiels de formation maritime professionnelle, de préparer et monter les dossiers de demande d'agrément.						
9	EFFECTIFS ENCADRES	:	A	B	C	D			
	NOMBRE	:	10	6	6	0	0		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT	:	Directeur						
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE	:	1 bureau, 1 ordinateur, 1 téléphone fixe						
12	CONTRAINTE ET AVANTAGES DU POSTE	:	Horaires variables et pics d'activité en fonction des obligations du service, disponibilité vis-à-vis du cadre qu'il assiste et respect des obligations de discrétion et de confidentialité.						
13	ACTIVITES PRINCIPALES	:	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le suivi des stagiaires et mettre en place des outils pédagogiques adaptés pour améliorer les conditions de cours ;- Veiller à l'application stricte des programmes et horaires d'enseignement ;- Coordonner les bureaux d'études et de formation de l'établissement (suivi des référentiels de formation maritime professionnelle) ;- Assurer et superviser l'accompagnement pédagogique des formateurs de l'établissement- Proposer des formations complémentaires si besoin est aux enseignants à l'école supérieure de Saint-Malo- Préparer et monter les dossiers de demande d'agrément auprès du service des affaires maritimes (représentant l'Etat)- Participer à la négociation des conventions de prestation avec les organismes extérieurs- Assurer une veille documentaire, réglementaire et pédagogique dans le domaine maritime						

14	ACTIVITES ANNEXES :
	- Dispenser les cours
	- Participer aux réunions ayant une incidence sur les formations maritimes sur demande du Directeur
	- Pallier l'absence de tout personnel pour assurer la continuité de service public

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI :	Maître de formation professionnelle
16	SPECIALITE SOUHAITABLE :	Bac +3

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	Animer et coordonner une action de formation			X
	Enseigner les méthodes pédagogiques			X
	Analyser les situations de travail, identifier les compétences, définir les objectifs de formation et les modalités d'organisation			X
	Savoir animer une équipe			X
	Connaître les techniques d'encadrement et de management			X
	Être capable d'adapter les enseignements dispensés en fonction de nouvelles normes (STCW 2010, etc.)			X
	Maîtriser l'anglais technique maritime			X
	Savoir organiser son activité en tenant compte des échéances, des contraintes et des imprévus			X
18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :	Ayant exercé au moins cinq (5) ans de services en mer		
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :	Aucune		

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE :	3 ans minimum
----	---	---------------

Date :

Date :

Le Directeur,

L'agent,